



Favoriser la  
différenciation  
entre les collèges  
et universités

## Que révèle la recherche du COQES?

- Une politique de différenciation accrue entre les établissements d'enseignement peut constituer un moyen de préserver la qualité de l'enseignement et de veiller à ce que la province optimise ses investissements dans l'enseignement supérieur.
- Elle peut orienter les établissements d'enseignement et le système d'enseignement postsecondaire vers des objectifs précis.
- Les universités de l'Ontario peuvent être regroupées en des catégories distinctes. L'intensité des recherches et la promotion de l'égalité des chances varient considérablement d'une université à l'autre.
- Les collèges sont plus difficiles à catégoriser. La combinaison d'attestations d'études est un élément fondamental de différenciation entre les collèges.
- Le COQES a discerné plusieurs facteurs à l'appui d'une différenciation accrue entre les établissements d'enseignement postsecondaire de la province.

## Qu'est-ce qui pose problème?

Une différenciation accrue entre les collèges et universités de l'Ontario peut servir à préserver la qualité de l'enseignement et à faire en sorte que la province optimise ses investissements dans l'enseignement supérieur. Quelle est la meilleure façon d'orienter les établissements d'enseignement vers un système qui attache de l'importance à la différenciation entre établissements d'enseignement et favorise celle-ci?

## Que révèle la recherche du COQES?

Depuis 2012, chaque établissement d'enseignement doit signer une entente de mandat stratégique, à savoir une entente bilatérale négociée entre le ministère des Collèges et Universités et l'établissement d'enseignement, qui définit ses forces, ses valeurs et ses objectifs particuliers. Une politique de différenciation peut permettre de guider les établissements d'enseignement et le système postsecondaire vers l'atteinte de leurs objectifs.

La recherche du COQES a permis de discerner les avantages qui découlent d'une différenciation accrue, dont des programmes d'enseignement et de recherche de plus grande qualité, plus de choix pour les étudiants, un système concurrentiel à l'échelle mondiale et une viabilité financière stable.<sup>1</sup>

La différenciation peut également contribuer à réduire le dédoublement des efforts, à améliorer l'affectation efficace des ressources et à assurer l'utilisation efficace des fonds publics.<sup>2</sup>

### Différenciation entre les 20 universités de l'Ontario

La première étude du COQES visant à examiner la différenciation entre les 20 universités de l'Ontario reposait sur les mesures habituelles de l'intensité des recherches et des études supérieures.<sup>3</sup> À partir de cette analyse, le COQES a établi quatre catégories d'universités : les établissements d'enseignement à forte intensité de recherche, principalement de premier cycle, qui occupent une position mitoyenne et l'Université de Toronto, qui fait bande à part.

Il ressort de l'étude que les membres du corps professoral des universités où l'intensité des recherches est supérieure réussissaient davantage dans leurs recherches (mesure selon le financement) et celles-ci avaient davantage d'impact (mesure selon le nombre de citations); de plus, ils avaient moins tendance à enseigner que ceux des universités davantage axées sur l'enseignement au premier cycle.<sup>4</sup>

La recherche du COQES a mis en relief la nécessité d'accorder la même importance à la mission d'enseignement des universités qu'à la recherche.<sup>5</sup> Dans une étude subséquente, le COQES a élargi son analyse pour tenir compte des facteurs liés à la mission d'enseignement des universités et aux étudiants qu'elles servent.<sup>6</sup> L'étude a permis de brosser un tableau complet de la différenciation d'après quatre dimensions supplémentaires liées à la mission d'enseignement : l'égalité des chances (l'inscription des élèves issus de groupes sous-représentés), la demande (la préférence des élèves et leur sélection), le parcours d'apprentissage (le milieu d'apprentissage, l'expérience vécue durant les études, l'achèvement) et les résultats des diplômés (les résultats sur le marché du travail et le remboursement des prêts d'études).

## Voici les constatations de l'analyse du COQES :<sup>7</sup>

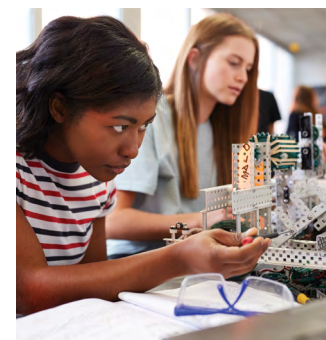
- Certaines universités jouent un rôle important dans la promotion de l'égalité des chances. Ces établissements d'enseignement donnent essentiellement une formation de premier cycle et se situent en région. Non seulement procurent-ils des services à une proportion accrue d'étudiants issus de groupes habituellement sous-représentés, mais ils sont au service d'étudiants ayant de faibles notes, qui accusent de faibles taux de persévérance et d'achèvement inférieurs et dont les taux de défaut de remboursement des prêts sont élevés.
- Les universités en région ont affiché un profil relativement bien équilibré. Elles procurent à leur région respective de bons services à tous les égards, quoiqu'elles n'atteignent jamais les sommets des autres universités sur certains plans, notamment l'égalité des chances ou l'intensité des recherches.
- L'intensité des recherches varie considérablement d'une université à l'autre, plus que tout autre facteur. D'après l'étude, les universités ontariennes où l'intensité des recherches est supérieure sont celles qui font l'objet de la plus forte demande des élèves. Elles attirent des candidats très prometteurs et procurent aux diplômés des résultats enviables.
- L'Université de Toronto, chef de file en matière de recherche, jouit de la meilleure réputation à l'échelle internationale. Elle surpasse toutes les autres en ce qui touche l'intensité des recherches et la demande.

## Différenciation entre les 24 collèges de l'Ontario

Les travaux du COQES sur la différenciation au sein du secteur collégial ont commencé par un regroupement des établissements d'enseignement fondé sur des mesures de l'octroi de grades, de la diversité des programmes en région et des activités de recherche.<sup>8</sup> Dans une analyse subséquente, l'incidence des certificats d'études supérieures sur le profil de l'établissement d'enseignement a été prise en compte.<sup>9</sup> Dans cette dernière étude, le COQES s'est également penché sur l'égalité des chances, la demande et les caractéristiques démographiques, l'expérience vécue pendant les études et les résultats des diplômés.

## Voici les constatations de l'analyse du COQES :<sup>10</sup>

- Les collèges sont relativement diversifiés, compte tenu des dimensions examinées. Toutefois, ils étaient plus difficiles à catégoriser que les universités parce qu'ils avaient tendance à présenter des caractéristiques fondées sur des facteurs locaux comme la géographie et les exigences du marché du travail.
- La combinaison d'attestations d'études qu'offrent les collèges est un important facteur de différenciation. Certains établissements d'enseignement ont fait montre de dynamisme dans l'offre des programmes menant à l'obtention d'un grade, tandis que d'autres ont procédé graduellement ou se sont abstenus.
- Chaque collège affiche des points forts qui lui sont propres quant à l'accès des élèves issus de groupes sous-représentés, mais les collèges de l'Ontario obtiennent constamment de bons résultats pour ce qui est de voir à l'égalité des chances chez les élèves.
- Les petits collèges situés dans le Nord et en région rurale répondent aux besoins de leur population étudiante et de leur collectivité. Ces établissements d'enseignement affichent de bons résultats en ce qui concerne les mesures de l'expérience vécue pendant les études et des résultats des diplômés.





## Que peut-on faire?

À la lumière de ses constatations, le COQES en vient à la conclusion que les universités et collèges de la province affichent un certain degré de diversité. En outre, le COQES a discerné plusieurs éléments en vue de favoriser une différenciation encore plus marquée entre les établissements d'enseignement postsecondaire de la province.

Le COQES a préconisé une stratégie qui favorise la différenciation fondée sur des objectifs provinciaux clairement énoncés pour le système d'enseignement postsecondaire. Il a fait valoir que la différenciation doit faire l'objet d'un partenariat entre le gouvernement et les établissements d'enseignement. Les établissements d'enseignement doivent avoir leur mot à dire dans l'épanouissement de leur identité, de même que la possibilité de donner suite aux programmes et aux activités et de les adapter aux régions et aux personnes auxquelles ils rendent service.

Une stratégie de différenciation doit s'appuyer sur des leviers politiques efficaces. Les ententes de mandat stratégiques et la formule de financement sont des outils qui peuvent servir à gratifier la différenciation entre établissements d'enseignement. Ces outils peuvent favoriser le rendement des établissements d'enseignement et du système par rapport aux objectifs provinciaux.

## Qu'aimerions-nous savoir de plus?

D'autres recherches sont nécessaires pour déterminer quels autres paramètres et ensembles de données peuvent servir à examiner la diversité des établissements d'enseignement et la façon optimale d'inciter les établissements d'enseignement à atteindre leurs objectifs de différenciation. De telles recherches doivent s'appuyer sur des objectifs bien définis pour les établissements d'enseignement et le système postsecondaire. Autrement, la différenciation risque de devenir une fin en soi plutôt que le moyen d'arriver à une fin.



## Notes en fin de texte

1. Weingarten, H.P. et F. Deller (2010). *Les avantages d'une plus grande différenciation du secteur universitaire ontarien*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
2. Clark, I.D., Moran, G., Skolnik, M.L. et D. Trick (2009). *Academic transformation: The forces reshaping higher education in Ontario*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
3. Weingarten, H. P., Hicks, M., Jonker, L. et S. Liu (2013). *La diversité des universités ontariennes : ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
4. Jonker, L. et M. Hicks (2014). *Charges d'enseignement et résultats de recherche du corps professoral des universités de l'Ontario : Répercussions sur la productivité et la différenciation*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
5. Weingarten, H.P. et F. Deller (2010). *Les avantages d'une plus grande différenciation du secteur universitaire ontarien*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
6. Hicks, M. et L. Jonker (2016). *Différenciation du système universitaire de l'Ontario : Situation actuelle et orientation future*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
7. Jonker, L. et M. Hicks (2016). *Différenciation du système universitaire de l'Ontario : Situation actuelle et orientation future*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
8. Weingarten, H. P., Hicks, M., Jonker, L. et S. Liu (2013). *La diversité des collèges ontariens : Ensemble de données visant à éclairer la discussion sur la différenciation*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
9. Kaufman, A., Jonker, L. et M. Hicks (2018). *Différenciation dans le système collégial de l'Ontario : Options et possibilités*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
10. Kaufman, A., Jonker, L. et M. Hicks (2018). *Différenciation dans le système collégial de l'Ontario : Options et possibilités*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.